

Réf: Dossier N° 026530

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FROG UP »

Siège social Abidjan, Yopougon, ASSONVON,lot 958,ilot 85

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FROG UP »

Objet : L'élevage et la commercialisation de la viande de grenouille La restauration et la gastronomie La création et l'exploitation de boutiques Le commerce et l'e-commerce L'hygiène alimentaire Le service de livraison Les opérations de transfert d'argent Toute prestation de service liée aux activités sus énumérées

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ASSONVON,lot 958,ilot 85

Dirigeant(s) : Mlle DOUADE ZALOU YOLANDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03377 du 13/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19224/GTCA/RC/2021 du 13/08/2021

